

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN**

**Séance du mercredi 29 avril 2026**

**Nombre de membre en exercice : 13**

**Nombre de votants : 12**

**Nombre de présents : 12**

**Convocations : 22 avril 2026**

Présents : M. Alexis RAGACHE, Président  
Mme Adeline POLLET  
Mme Cécile FRERET  
M. Marc AVENEL  
Mme Pascale PETIT  
Mme Julie GODICHAUD  
M. Serge LIARET  
M. Emmanuel MARIE  
Mme Mélanie BUIGNET  
M. Fabien SELLIER  
Mme Geneviève QUESMEL  
Mme Christine SOLMON

Absents excusés : M. Stéphane BORD

**Objet** : Compte de gestion du Comptable public\_ Exercice 2025 – Résidences autonomie –budget annexe du centre communal d'action sociale

Vu le compte de gestion figurant en annexe ;

Considérant qu'il appartient au Conseil d'administration d'arrêter le compte de gestion 2025 du Comptable public établi pour les résidences autonomies, étant entendu qu'il a été au préalable contrôlé par le service financier ;

Considérant que le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants :

Budget principal	Section d'investissement	Section de fonctionnement	total
Recettes nettes	119 545,73 €	1 907 791,54 €	2 027 337,27 €
Dépenses nettes	25 125,85 €	1 939 397,00 €	1 964 522,85 €
Résultat			
Excédent	94 419,88 €		62 814,42 €
Déficit		31 605,46 €	

Il vous est donc proposé de d'arrêter les comptes de l'exercice budgétaire 2025 du budget annexe des résidences autonomies établi au vu du compte de gestion 2025 produit par le comptable public.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.**

Le registre dûment signé,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Président du C.C.A.S.



  
Alexis RAGACHE

Par délégation  
La Vice-Présidente  
Adeline POLLET